

COLLOQUE

**Éducation et travail au cœur de la société inclusive :
transitions et expériences**

16-17 Octobre 2024

Université Toulouse Jean Jaurès – INSPé St Agne

**Enjeux discursifs de l'accessibilisation de
la transition entre formation et emploi**

Hervé BENOIT

Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation et de la formation

INSEI - CY Cergy Paris Université

Grhapes (EA 7287)

PLAN DE L'INTERVENTION

- Introduction. Enjeux de l'accessibilisation du processus transitionnel
- 1. Une analyse multiréférentielle sous différents angles (discursif, sociologique philosophique, éthique, historique, psychologique)
- 2. Une approche éthique (Gardou, 2012)
- 3. Une approche historique (Ariès)
- 4. Une approche sociologique (Ebersold, 2013 ; Jacques, 2013)
- 5. Une approche socio-psychologique
- 6. Quels sont les freins et les résistances ?
- Conclusion en forme de carte mentale

Introduction. Enjeux de l'accessibilisation du processus transitionnel

▪ De l'accessibilité physique à l'accessibilité sociale

Une évolution remarquable du concept d'accessibilité peut être observée depuis que la loi du 11 février 2005 a fait obligation de rendre accessibles tous les ERP (établissements recevant du public).

▪ L'influence déterminante de la CIDPH (ONU, 2006) sur cette évolution

« On entend par *conception universelle (universal design)* la conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure du possible, sans nécessiter ni adaptation ni conception spéciale » (article 2).

Introduction. Enjeux de l'accessibilisation du processus transitionnel

- La notion-image de plan incliné comme définition de l'accessibilité pédagogique

A côté du *plan incliné physique*, fait de ciment ou de béton, qui permet à des élèves en fauteuil d'accéder à la porte de l'école, il y a un *autre plan incliné*, celui que le pédagogue met en place pour permettre un élève, en situation de handicap ou de difficulté, à accéder à la porte des apprentissages et des savoirs (Benoit et Sagot, 2008, NRAS 43).

- Un plan incliné pour accéder à la porte du travail vs franchir la porte de l'entreprise

pour illustrer l'idée d'accessibilisation du processus transitionnel de la formation à l'emploi.

1. Une analyse multiréférentielle sous différents angles (discursif, sociologique philosophique, éthique, historique, psychologique)

- Une hypothèse à examiner sous ces différents prismes :

La compréhension des obstacles et des leviers de l'insertion professionnelle des jeunes considérés comme handicapés passe par **une clarification des concepts de travail et d'emploi**, des formes de représentations sociales auxquels ils correspondent respectivement et de la **prégnance des discours normatifs** - souvent intériorisés par les acteurs concernés – dans lesquels elles s'inscrivent.

1. Une analyse multiréférentielle sous différents angles (discursif, sociologique philosophique, éthique, historique, etc.)

- Une méthode principalement ancrée dans l'analyse des discours (Foucault, 1971 ; Burrows, 2012)
- On s'intéressa aux territoires d'énoncés dans lesquels les objets *travail* et *emploi* ont pris et peuvent prendre des formes sociales et institutionnelles variées (Foucault, 1971).
- « Les discours concernent ce qui peut être dit ou pensé, mais aussi qui peut parler, quand et en vertu de quelle autorité » (Ball, 1990, cité par Burrows, 2012, NRAS 58).
- « C'est le contexte, les discours dominants à certains moments, qui déterminent qui nous sommes et qui nous sommes susceptibles de devenir » (Burrows, 2012).

2. Une approche éthique (Gardou, 2012)

- Charles Gardou c'est par « *la dérive mercantiliste* » qu'une société « *se disqualifie le plus* » car « *on y évalue et dévalue des êtres comme on y classe et déclasse des produits. Sont-ils économiquement corrects ? Quelle est leur profitabilité ? (...)* Une déhumanisation est en marche quand tout est basé sur le "combien vous valez ?" » (*La société inclusive, parlons-en !*, érès, 2012, p. 147-148).
- Il s'agit de reconnaître le droit d'un jeune handicapé à travailler, lui donner accès à un emploi, **sans subordonner cet accès à un droit d'entrée en termes de productivité** ou à une forme de relégation dans des filières spécialisées (de type Esat).

2. Une approche éthique (Gardou, 2012)

- C'est là sans doute qu'il faut voir **la vraie valeur**, au sens de ce qui est digne d'estime et non de ce qui rapporte des gains financiers.
- Suivant Patrick Viveret, (*La cause humaine*), on voit se profiler l'ambiguïté ou **le double visage de la notion de valeur** et la question de savoir au **nom de quelles valeurs sociales et citoyennes** on se donne le droit d'associer à une personne humaine une *valeur* de profitabilité.
- Se fait jour un *conflit de valeurs* : aux **valeurs partagées** qui fondent la cohésion sociale s'opposent **les valeurs monétaires et comptables** attribuées aux individus (forces centrifuges contre forces centripètes).

3. Une approche historique (Ariès)

- Dans le contexte sociétal actuel (ce n'était pas le cas dans la société d'Ancien Régime), le travail joue depuis la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle le rôle de « Grand Intégrateur » (Yves Barel, 1987, cité par Fouquet, 1995), car il est le marqueur qui confère désormais à chacun sa place dans la société.
- Dans la communauté de base, celle du *village* selon Philippe Ariès, chacun était assigné de manière quasi ontologique à son destin comme à une nature. C'est de naissance que chacun était irrévocablement inscrit dans son ordre propre. On considérait les personnes, non pas par référence à leur identité individuelle, mais à leur groupe d'appartenance (Gardou et Kerlan, 2002, NRAIS 19).

3. Une approche historique

- C'est principalement la religion qui structurait l'espace public. Dans les fêtes aussi, la place de chacun se jouait et se donnait à voir dans des mises en scène collectives. **Avec la révolution industrielle, la religion et la fête collective ont progressivement cédé la place au travail.**
- Aujourd'hui, la politique énonce les règles qui encadrent l'activité économique. **Le travail a remplacé, dans le rôle de reconnaissance sociale de la personne,** à la fois la religion, l'ordre cosmique ou la construction collective de la cité politique de la Grèce antique (où le travail était dans l'*oikos* et l'exercice de la citoyenneté sur l'*agora*).

4. Une approche sociologique (Ebersold, 2013)

- Pour Serge Ebersold, permettre à une personne, handicapée ou non, d'accéder à une situation de travail reconnue, qui correspond à ce qu'on nomme un *emploi*, c'est lui donner **la possibilité d'endosser un rôle social**, une position statutaire, *un métier* qui constitue un élément majeur de son identité sociale et personnelle et qui contribue à produire les conditions de son affiliation.
- Car l'accès à l'emploi est **un constituant majeur de l'identité sociale et de l'identité personnelle des individus**, façonne les conditions de vie et détermine les diverses formes de reconnaissance qui peuvent y être liées (Garnier et Méda, 2006, cités par Ebersold, 2013, NRAS 63).

4. Une approche sociologique (Jacques, 2013)

- L'idée que tout individu se définit par des rôles sociaux associés aux positions statutaires occupées correspond à la théorie fonctionnaliste de l'activité, qui a été précisée aux Etats-Unis dans les années 1950 (Havigurst, 1954). Les analyses qui en découlent portent sur les engagements / désengagements / réengagements qui se produisent dans les sphères sociales où l'individu prend place (Jacques, 2013, NRAS 63).
- Pour Jacques, la transition élève / travailleur se prête bien à cette analyse : en tant que changement de statut, le fait de *devenir un travailleur* modifie, au cours du stage, les sphères d'activité du jeune et provoque des changements de la nature et de la densité de ses engagements.

4. Une approche sociologique de terrain

- Des résultats présentés par la première conférence du colloque (Savournin, Capevielle, Chevallier-Rodrigues, Courtinat- Camps, Brossais, de Leonardis) et du film qui a été projeté, on peut inférer que **la construction de l'identité sociale et personnelle n'implique pas nécessairement l'entrée dans le monde du travail mais un positionnement reconnu dans la perspective d'y entrer** : préparer un nouveau diplôme, faire des stages...
- Mais quand on écoute (dans le film) Quentin et le père de Quentin, on peut constater l'évolution parallèle de la construction de l'identité sociale et personnelle « *Depuis qu'il a son emploi, il prend plus d'initiatives à la maison...* ».

5. Une approche socio-psychologique

- Une remarque pour indiquer que, dans certains cas (exceptionnels ?) l'identité personnelle **ne se construit pas dans la continuité de l'identité sociale mais contre elle** dans une tentative de contrecarrer une situation d'avalissement et de résister à l'oppression :
- Soljénitsyne a décrit le cas extrême d'**Ivan Denissovitch**, qui, condamné aux travaux forcés, trouve sa joie dans l'accomplissement de sa tâche, en dépit des conditions effroyables de climat et de répression brutale. Sa liberté, il la gagne par ce combat avec le ciment gelé et le parpaing trop lourd pour réussir à monter le mur le plus droit possible (*Une journée d'Ivan Denissovitch*, 1962)

5. Une approche socio-psychologique

L'autre exemple que l'on pourrait prendre est celui du *Pont de la rivière Kwai*, dont Pierre Boule raconte qu'il a été bâti le mieux possible par les prisonniers alliés pour leurs geôliers pendant la Seconde Guerre mondiale. Le travail les empêchant de devenir fous.

Loin de son sens étymologique (*tripalium*), une autre idée du travail s'est formée. Pour Ricoeur (1983, Temps et récit), **l'homme est un être agissant qui se réalise dans l'action et dans le produit de son action**. Pour Hannah Arendt, **il produit une œuvre**. C'est évident pour l'artiste, pour l'artisan ; c'est encore vrai pour l'ouvrier de métier qui peut faire montre de son tour de main. Moins pour le mineur de fond, qui pourtant aimait son métier...

6. Quels sont les freins et les résistances ?

- 4.1 L'injonction normative de rentabilité qui subordonne l'emploi à la profitabilité de la personne structure **un rite de passage ou une forme d'initiation de l'ordre du *saut dans le vide***. Tout se passe comme si la logique de l'insertion professionnelle invalidait, au titre d'une nécessaire ***épreuve de réalité***, la conception écologique du handicap (CIDPH), où c'est l'environnement qui est invalidant et non pas la personne qui est incapable. C'est dans ces transitions que la logique du ***circuit*** prend le pas sur celle du ***parcours***.
- 4.2 Il n'est pas rare que **le désir des parents et des jeunes d'échapper au handicap**, ressenti comme une catégorisation stigmatisante, les conduisent **à renforcer les effets de discontinuité et de rupture** déjà inscrits dans la nature même des parcours de l'école au collège et du collège au lycée.

6. Quels sont les freins et les résistances ?

- 4.4 Il est d'ailleurs paradoxal que certains professionnels **incriminent le développement de l'école inclusive pour expliquer cette revendication de normalité**, alors même que le rapport à la norme renvoie au modèle d'intégration réadaptatif et que le principe d'accessibilité qui sous-tend l'inclusion s'inscrit dans une perspective de dénormalisation et d'anticipation des barrières présentes dans l'environnement.
- 4.3 Lorsque les intéressés eux-mêmes se trouvent piégés par l'ambiguïté des représentations institutionnelles et sociales attachées au handicap, **la tenaille de l'intériorisation du darwinisme social** se referme sur le parcours de l'élève avec la disparition des aides humaines et matérielles, dans un environnement incapacitant.

6. Quels sont les freins et les résistances ?

Autrement dit, la question de la normalité est une fausse question, qui ne se poserait pas si le principe de l'accessibilisation (des milieux de vie), c'est-à-dire de l'aide partagée vs individualisée, était généralisé et non pas sectorisé.

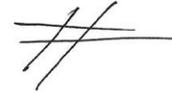
Conclusion en forme de carte mentale

- Les dimensions idéologiques et politiques de la transition formation-emploi peuvent être situées dans **deux territoires d'énoncés structurés par des objets conceptuels distincts** qui se répondent terme à terme et qui construisent les **mâchoires de l'étau qui enserrent les politiques publiques.**
- Les concepts de *marché de l'emploi* et de *monde du travail*, respectivement corrélés à l'employabilité et à l'accessibilité, se construisent en miroir de part et d'autre des frontières du profit, du droit et du double visage de la valeur, éthique ou vénale.
- Linguistiquement, **ils se répartissent de part et d'autre du suffixe ABLE/IBLE** (Sé : possibilité passive), qui dans un cas renvoie à la capacité des personnes et dans l'autre aux conditions d'accès de ces personnes à un travail rémunérateur.

Conclusion en forme de carte mentale

MARCHÉ DE L'EMPLOI

MONDE DU TRAVAIL



EMPLOYABILITÉ

ACCESSIBILITÉ

ABLE
Capacités
Ableism
CAPACITÉ

NOUVEAU

ABLE
ROLE

CAPABILITÉS

A Sen

PROFITABILITÉ
PRODUCTIVITÉ

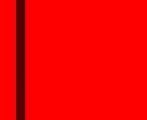
REALITÉ
REALISTE

COHESION SOCIALE
POLITIQUE
ROBURE (gobe)

DROIT
D'ENTRÉE

exclusivisme

ACCUEIL DE
DROIT



Merci de votre attention